



RENCONTRE THÉMATIQUE

PARIS, LE 12 MAI 2014

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE :

UN ENJEU DES POLITIQUES PETITE ENFANCE



Centre français de ressources
pour l'égalité femmes-hommes



COLLOQUE
PARIS, LE 12 MAI 2014

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE : UN ENJEU DES POLITIQUES PETITE ENFANCE

- Ouverture **4**
Clémence PAJOT
Chargée de l'accompagnement des collectivités locales et des syndicats
- Penser le genre dans les lieux d'accueil de la petite enfance,
une condition nécessaire à l'égalité **5**
Geneviève CRESSON
Professeure émérite de sociologie, Université de Lille I
- Échanges avec les participant-e-s **8**
- Comment intégrer l'égalité filles-garçons dans les
politiques locales de la petite enfance ? **10**
Pistes méthodologiques proposées par le Centre Hubertine Auclert
Amandine BERTON-SCHMITT
Chargée de mission éducation, Centre Hubertine Auclert
- Présentation de projets « Égalité dès le plus jeune âge » **13**
Menés par des collectivités / au sein de collectivités
- Présentation du Guide de ressources – L'égalité filles-garçons **13**
Béatrice-Sarah PÈPE
Mission Egalité Femmes-Hommes de la Ville de Paris
- Présentation du projet de formation et d'accompagnement
des professionnel-le-s de la petite enfance,
pour intégrer le genre dans les pratiques
professionnelles, ville d'Aubervilliers **14**
Bénédicte FIQUET
Association Adéquations
- Présentation du projet Égalité entre les femmes et
les hommes et des malles de livres « Égalité ! » **16**
Horia BENRABAH
Réseau lecture publique Plaine Commune
- Présentation du projet Jeux 2 Genre **17**
Nicole DESHAYES
Association des ludothèques d'Ile-de-France (ALIF)
- Échanges avec les participant-e-s **17**

SOMMAIRE



Ouverture

Clémence PAJOT

Chargée de l'accompagnement des collectivités locales et des syndicats

Je souhaite la bienvenue à toutes et tous. Même si certains d'entre vous connaissent déjà les activités et les événements que le Centre Hubertine Auclert organise régulièrement, je voudrais le présenter brièvement, de même que le réseau « Territoires franciliens pour l'égalité ! »

Le Centre, organisme associé de la Région Ile-de-France, a été créé en 2009 pour promouvoir une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire francilien. Il réunit aujourd'hui plus de 100 membres, tels que des associations, collectivités locales, syndicats. Il remplit trois missions :

/ Information et diffusion de ressources sur l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment à travers son site internet et sa lettre d'information « Cybertine » ;

/ Accompagnement des actrices et acteurs de l'égalité dans leurs projets et actions ponctuelles ou à long terme (une centaine par an) ;

/ Expertise dans les domaines de l'éducation à l'égalité des filles et des garçons, ainsi que de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Amandine Berton-Schmitt, chargée de mission au sein du Centre, accompagne les porteuses et porteurs de projets sur l'éducation à l'égalité des filles et des garçons. Le Centre héberge par ailleurs, depuis novembre 2013, l'Observatoire régional des violences faites aux femmes (ORVF), qui produit et diffuse de l'expertise et des informations, et met en réseau les acteurs sur tous les sujets liés à ces violences.

Parce que nous sommes convaincu-e-s du rôle central des collectivités dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes, nous avons développé une offre d'accompagnement spécifique. Le réseau « Territoires franciliens pour l'égalité ! », lancé en juin 2013, offre un cadre d'échange et de formation. Il a produit

des outils et offre des espaces d'échanges réservés aux collectivités territoriales franciliennes. La présente rencontre thématique, la troisième du genre, s'inscrit dans ces activités. Le réseau avait organisé, à la fin de l'année 2013, une première rencontre sur l'égalité professionnelle au sein des collectivités, et en février dernier, une deuxième rencontre sur les marches exploratoires pour lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public. Des actes produits à l'issue de chacune de ces rencontres permettent de diffuser largement les contributions des expert-e-s et les exemples de bonnes pratiques présentées à cette occasion.

Le réseau organise par ailleurs des formations spécialement conçues pour les agent-e-s et les élu-e-s des collectivités franciliennes, visant à leur fournir des outils pour l'élaboration de politiques d'égalité entre les femmes et les hommes. Une première formation sur les concepts, les enjeux et le cadre légal de ces politiques s'est tenue en décembre dernier. L'ensemble du contenu de cette formation sera diffusé dans un guide qui paraîtra en mai 2014. Une seconde formation organisée en avril portait sur la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'action pour l'égalité femmes-hommes. Un guide pratique reprenant son contenu sera également disponible dans quelques semaines.

Nous allons discuter aujourd'hui de la manière dont les politiques pour la petite enfance, qui relèvent de la compétence des communes, peuvent contribuer à lutter contre les inégalités entre les filles et les garçons. C'est en effet dès le plus jeune âge que nous devons nous attaquer aux racines du sexisme. Je remercie chaleureusement nos intervenantes, qui ont accepté de venir partager les résultats de leurs recherches, leurs connaissances et leurs expériences aujourd'hui, ainsi que l'ensemble des participantes et participants pour leur contributions à cette rencontre.

Penser le genre dans les lieux d'accueil de la petite enfance, une condition nécessaire à l'égalité

Geneviève CRESSON

Professeure émérite de sociologie, Université de Lille I

Je m'appuierai pour cette intervention sur quelques documents, d'abord deux publications auxquelles j'ai participé : l'ouvrage publié avec Nathalie Coulon, intitulé « La petite enfance – entre familles et crèches, entre sexe et genre »¹, ainsi que le numéro spécial de la revue Cahiers du Genre, consacré aux objets de l'enfance². Je me fonde également sur deux rapports, l'un de l'IGAS, sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance³, et l'autre intitulé « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons, un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance »⁴. Vous constaterez facilement à la lecture, les différences de postures dans les deux rapports, le premier étant plus ouvertement féministe et davantage ancré dans l'expérience des milieux de la petite enfance.

1 Paru aux éditions l'Harmattan en décembre 2007.

2 Voir : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2010-2.htm>

3 Téléchargeable sur : <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article306>

4 Du Commissariat général à la stratégie et à la prospective ; téléchargeable sur : http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/archives/CGSP_Stereotypes_filles_garcons_web.pdf

Dans cet exposé, je voudrais, en premier lieu, évoquer la façon d'appréhender la socialisation et ses difficultés ; j'aborderai les notions de sexe et de genre et leur lien avec l'éducation des enfants. Je terminerai cette partie introductive en tentant de préciser pourquoi l'éducation non-sexiste n'est pas un luxe, mais bien une nécessité première dans une optique de développement durable et de transformation de la société.

La deuxième partie de mon intervention abordera quelques aspects des observations effectuées sur des périodes relativement longues dans quelques crèches.

1 / LA SOCIALISATION, LE GENRE : CADRES ET RÉFÉRENCES

La socialisation. La socialisation consiste en la transmission d'une génération à l'autre des manières d'agir, de ressentir, de penser, de juger. Toutes les dimensions de la vie sont concernées, y compris les émotions et leur ressenti, savoir les reconnaître et les exprimer. La dimension corporelle est importante, agir signifie exercer son

propre corps et le mouvoir, pour l'épanouissement corporel et l'adaptation à la société tout à la fois, mais aussi en vue d'obtenir certains résultats ou performances très normées socialement. L'objectif c'est de permettre une bonne « intégration » de l'enfant, dans son groupe social. Dès le départ, les éléments corporels, intellectuels, affectifs, informatifs, évaluatifs, langagiers, etc. sont liés, et l'on ne peut complètement les démêler, même si l'analyse nécessite parfois de les étudier séparément. Ainsi, en félicitant un petit garçon pour son agilité physique, et en assurant une petite fille qu'elle est mignonne, nous affichons des stéréotypes de langage mais aussi corporels, qui deviendront pour les enfants une norme de comportement.

La socialisation relève d'un collectif, voire de l'ensemble de la société, avec leurs normes et habitudes du moment. Attention à l'illusion que les mères élèvent leurs enfants comme elles l'entendent, ou que les professionnel-le-s des crèches ou les producteurs de jouets, de livres, sont tout à fait extérieurs aux normes sociales.

Sexe et genre. S'agissant de la question du sexe et du genre, la bipartition hommes-femmes est de plus en plus fréquemment évoquée dans l'actualité, malheureusement de façon trop souvent tendancieuse. Quels sont les fondements de cette bipartition et quelles sont ses limites ? Son fondement est corporel, organique. Le sexe se présente d'abord comme une dimension corporelle, mais sa complexité n'est pas apparente ! Les travaux de la biologiste Hélène Rouch ont montré que cette bipartition est artificielle pour deux raisons. Trois critères principaux sont appliqués pour reconnaître le sexe sur le plan anatomique : l'apparence des organes extérieurs, les dosages hormonaux et la génétique. Or, ces trois principes de classement ne produisent pas systématiquement le même résultat. L'auteure a montré comment les chromosomes et l'apparence des organes extérieurs ne coïncidaient pas toujours, ou comment des personnes présentaient des dosages hormonaux les rapprochant plutôt de l'autre sexe. En considérant trois critères, les bipartitions ne se superposent pas bien, il existe une zone d'interprétation difficile. La bipartition est davantage un modèle de pensée qu'un fait naturel imparable.

De plus la question se pose de l'extension de cette bipartition (qui n'est pas absolue) à toute la personne et à la totalité du corps, ou à certaines de ses parties seulement, telles que le squelette, les muscles, le cerveau. Dans ses travaux, la neurobiologiste Catherine Vidal s'est efforcée d'analyser le débat sur le cerveau des garçons et des filles, débat datant du XIXe siècle, quand la théorie des deux organes antagonistes affirmait qu'il était impossible de développer simultanément les organes reproducteurs, d'une part, et le cerveau, d'autre part chez les mêmes individus. À maints égards, certaines idées avancées actuellement dans les médias (sur la critique de « la » théorie -introuvable- du genre par exemple) donnent l'impression de renvoyer aux XVIIIe ou XIXe siècles.

Est-ce que la bipartition concerne tout le corps ? Les différences à l'intérieur de chacun des groupes de sexe sont plus importantes que la moyenne des différences

entre les garçons et les filles. Il est constaté que les résultats des uns et des autres, par exemple dans le sport, relèvent davantage d'une continuité que d'un antagonisme entre les deux sexes.

Une autre question se pose sur l'existence d'une « nature masculine » et d'une « nature féminine ». Une telle référence à la « nature » s'avère récurrente dans les discussions. Il est notamment fait mention d'une nature animale, en particulier à travers l'utilisation de données issues de la zoologie, par exemple dans l'observation des femelles qui se révèlent être ou ne pas être de bonnes mères, et leur extrapolation au genre humain. Mais cette référence à la nature animale est d'une faible utilité, et aboutit rapidement au paradoxe, qui fait que les femmes seraient plus près de la nature (grossesse, allaitement, etc.), mais que les hommes, à d'autres égards, seraient davantage soumis à la nature, moins maîtres de leurs pulsions (notamment le désir sexuel s'imposerait à eux avec une force qu'il n'atteindrait pas chez les femmes plus passives !). Ces références à la nature entretiennent ainsi en permanence l'ambiguïté sur ce que peut être le masculin ou le féminin.

La question de savoir si la bipartition concerne tous nos comportements, se complique du fait que ces derniers ne sont repérés qu'à travers l'interprétation que nous en donnons. L'interprétation du comportement d'un jeune enfant est posée dans la quasi-totalité des cas en connaissant le sexe de l'enfant et celui de l'observateur. Dans une enquête célèbre montrant un bébé qui pleure, l'interprétation des pleurs n'est pas la même selon que les personnes interrogées sont « informées » qu'il s'agissait d'un garçon ou d'une fille. Le garçon pleurerait pour exprimer sa colère, ou réclamer à boire ou manger, et la fille pour exprimer sa peur. Le même comportement est ainsi décrypté et interprété en fonction du sexe attribué à la personne observée.

La complexité de l'observation s'accroît encore en tenant compte du sexe de l'observateur. Les pères sont ainsi plus exigeants sur le comportement de genre et le respect de la norme implicite, en particulier de la part de leur petit garçon (dont ils ne veulent pas qu'il soit peu viril). Il est par conséquent très difficile d'appréhender les comportements en dehors de ces interprétations, sachant de plus que les qualités et les activités peuvent être évaluées de façon différentes, attribuées à l'un ou l'autre « sexe » selon les cultures et les périodes.

L'ouvrage publié sous la direction d'Anne Dafflon Nouvelle⁵ fait référence à des couleurs « féminines » et « masculines ». Avant les années 1970, les petites filles françaises portaient du bleu, celui-ci étant considéré comme la couleur de la Vierge Marie, et les garçons portaient du rose, apparenté au rouge de la violence et du sang. Une inversion est survenue, le bleu est devenu une couleur de garçon, et le rose, de filles. Ce qui est vrai des couleurs ou des symboles l'est aussi des notions, des qualités, des différents attributs et comportements. L'intuition constitue un exemple historique intéressant. Dans la philosophie classique, elle est une qualité intellectuelle importante, éminemment virile. Actuellement, elle est considérée comme un trait féminin plutôt dévalorisé. Dans un tout autre domaine,

quand le jardinage est envisagé comme une tâche masculine, il est associé à l'idée de travail pénible, de dur labeur du paysan. Quand il est vu comme une activité féminine, c'est la proximité avec la maison ou la nourriture à préparer qui seront mises en avant.

A tout cela des valorisations différentes sont associées : ce qui est considéré comme masculin est davantage valorisé que le féminin. Dans ce classement, il faut garder à l'esprit qu'à la différence s'adjoint une notion de hiérarchisation. On passe d'une différence, par exemple des organes génitaux, à une valorisation ou une dévalorisation, et en conséquence, à une discrimination. Ce passage n'est pas naturel. Au contraire, il est culturel et se révèle extrêmement construit et retravaillé à chaque génération. La bipartition femmes-hommes se double ainsi d'une hiérarchisation au profit du masculin. Ce qui est du registre masculin donne plus de pouvoir, y compris sur les décisions des autres. La socialisation comporte une pression à accepter cette hiérarchisation entre le masculin et le féminin. Acceptation qui n'est aisée ni pour la petite fille, ni pour le petit garçon. Mais les enjeux s'avèrent différents. Un petit garçon qui n'aurait pas suffisamment intégré la norme de virilité risque d'être considéré comme un garçon de « deuxième ordre », comme le sont encore trop souvent dans notre culture, par exemple, les homosexuels. Une fille qui n'aurait pas accepté la norme de soumission liée à la féminité renvoie soit à la femme doublement exploitée, soit à la femme rebelle.

Les rapports sociaux de sexe. C'est le cadre théorique féministe que nous avons choisi pour l'analyse. Toutes les questions évoquées ne peuvent pas être pensées comme des questions naturelles, elles ne sont pas spontanément inscrites dans l'organisation de nos corps de nos esprits et des groupes sociaux. Il s'agit du résultat de rapports sociaux, ces derniers comportant quatre grandes caractéristiques :

/ Concurrence entre deux groupes pour obtenir des « biens rares », qui possèdent une importance à un moment donné : salut, vie éternelle, biens, argent, promotion personnelle, temps disponible, affection, sexualité etc. ;

/ Transversalité des rapports sociaux de sexe. Il est illusoire de considérer la primauté d'un domaine sur l'autre. Ainsi, avant même sa naissance, l'enfant se trouve dans un bain culturel, où existent déjà des rapports sociaux ; socialisation, discrimination dans l'emploi, partage inégal du travail domestique ou des revenus du travail sont profondément imbriqués ;

/ Dynamisme. Les changements sont constants. Même si les combats d'autrefois demeurent les nôtres aujourd'hui, des progrès sont observés, par exemple en termes de salaires. De nouvelles inégalités touchent cependant les femmes dans le domaine du travail, des relations intimes ou de la politique.

/ Auto-entretien. Les rapports sociaux de sexe imprègnent tous les aspects de notre vie, y compris la vie intellectuelle et langagière, qui les reflète. Il est alors très difficile de penser en dehors du sexisme, les mots

⁵ Anne Dafflon Nouvelle (dir.), *Filles, garçons, socialisation différenciée ?*, Grenoble, PUG, 2006.

et les significations mobilisées en étant pétries. La société d'aujourd'hui fait apparaître des phénomènes paradoxaux : l'inégalité entre femmes et hommes est forte, alors même que la valeur d'égalité est fermement affirmée. L'égalité est mise en cause à travers un certain nombre de termes ou d'expressions considérées comme des « équivalents » de l'égalité, mais qui n'en sont pas. Il s'agit par exemple des notions de « complémentarité », « équivalence », « partage », « aide », etc. Sur un fond d'affirmation de l'égalité, nous vivons dans un monde très inégalitaire.

Dans ce contexte, une éducation non-sexiste est souhaitable pour des raisons individuelles et collectives. Sur le plan individuel, l'épanouissement des potentiels humains est une dimension fondamentale. Nombre d'auteurs, tels qu'Elena Gianini Belotti⁶ ou Simone de Beauvoir, ont montré la perte des potentiels des personnes éduquées dans le respect des stéréotypes de sexe. Les petits garçons ne peuvent plus exprimer leurs sentiments ou certaines qualités artistiques tandis que les petites filles sont privées d'ambitions personnelles, intellectuelles ou sportives.

Les enjeux sociaux se révèlent encore plus importants. L'éducation non-sexiste constitue une priorité absolue dans la lutte contre les violences conjugales, basées essentiellement sur une emprise, une domination exacerbée d'une personne sur l'autre. Lutter contre cette domination signifie également lutter contre l'homophobie. Une dimension politique importante de l'éducation non-sexiste consiste à mettre en accord nos valeurs affichées et nos pratiques.

2 / OBSERVATIONS DANS DES CRÈCHES

S'agissant de la petite enfance, le sexe et le genre sont à la fois omniprésents et peu visibles. Omniprésents, pour peu que nous soyons attentifs à ces questions, et peu visibles, car peu d'acteurs de la petite enfance ont suivi une formation sur ces questions. Même si des changements, marginaux, se font jour depuis quelques années, pendant 20 à 30 ans encore, des personnes ayant achevé leur formation exerceront leur métier sans avoir reçu de formation initiale en matière d'égalité femmes-hommes et de rapports sociaux de sexe. Au contraire, elles auront été immergées, durant leur formation, dans des stéréotypes sexistes ou naturalistes d'après lesquels la femme s'occupe des enfants et l'homme, orienté vers l'activité extérieure, leur accorde peu d'intérêt. Françoise Dolto avait émis l'idée qu'un homme normalement viril ne s'intéressait pas aux enfants de moins de 18 mois.

Même si le contenu des savoirs en psychologie a changé, ce fond de stéréotypes subsiste encore. Dans le rapport de l'IGAS déjà mentionné, Brigitte Grézy rappelle, enquête à l'appui, que les instituts de formation au métier d'éducateur de jeunes enfants (EJE) n'intègrent pas la question du genre et la réflexion nécessaire sur les différences et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans les crèches, objets de nos observations, la question du genre n'est pas posée. Et pourtant le personnel employé par ces institutions est féminin à 95 %, ce qui pose immédiatement la question de cette spécialisation genrée. Si le surnombre de femmes dans le milieu de

la petite enfance est largement reconnu, il convient de s'interroger sur l'absence des hommes. Question de socialisation à ces métiers et préoccupations, certes, mais également question économique au vu du niveau faible des salaires, ainsi qu'à la faiblesse de la reconnaissance et de la valorisation de ces métiers.

Deux postures totalement différentes sont observées chez ceux qui sont favorables à une présence plus importante des hommes dans ces métiers. Certaines personnes souhaitent que les hommes s'investissent davantage, en raison de l'utilité de qualités viriles et d'autorité pour les petits garçons. D'autres au contraire rappellent que la mixité et l'égalité requièrent que garçons et filles, femmes et hommes, exercent les mêmes activités. Dans le premier cas, les stéréotypes de sexe se trouvent renforcés, dans l'autre, on tend vers l'égalité. Restons attentifs au fait que les hommes souhaitant exercer dans les crèches sont souvent bien formés dans les métiers les mieux reconnus de la petite enfance, et risquent parfois de mettre en question les compétences de femmes plus âgées, moins bien formées et moins bien payées.

L'environnement matériel des crèches, sans être hypersexué, est très marqué par le genre, en particulier dans les jeux, les objets et les décorations, où les représentations du féminin et du masculin renvoient à des stéréotypes davantage qu'à des rôles égaux entre hommes et femmes. Dans l'analyse de la littérature pour enfants par Sylvie Cromer et Carole Brugeilles⁷, ainsi que dans l'étude que nous avons menée sur les jouets dans les crèches, nos constats montrent le surinvestissement du sexe social, à savoir le genre. Parmi les jouets, on trouve par exemple très peu de poupées garçons et de nombreuses poupées filles, le sexe anatomique des poupées-garçons est bien marqué, et les poupées filles – dont le sexe est absent – sont genrées par les accessoires comme les vêtements. Cet environnement particulier : personnel féminin et objets ou décors marqués par les stéréotypes, est cependant lu comme étant neutre.

En outre, les recherches récentes montrent que la bipartition mâle-femelle dans les jouets et objets proposés aux enfants à l'extérieur est de plus en plus manifeste. La chercheuse Mona Zegai⁸ a ainsi constaté que « les productions industrielles destinées aux enfants intègrent des stéréotypes qui dépassent bien souvent la réalité sociale, elle-même déjà inégalitaire ». Ces jouets renforcent les inégalités entre les garçons et les filles à des âges où ils sont en recherche d'identité et de critères sur lesquels s'appuyer pour la définir.

La différence d'habillement entre les garçons et les filles émane, bien sûr, des familles. Les crèches et les lieux d'accueil ne choisissent plus l'habit des enfants, mais renforcent cette différence, de même que l'idée que les filles doivent plaire, et les garçons être habiles dans les activités motrices. L'agilité sera renforcée et stimulée davantage chez les garçons, tandis que le souhait de plaire, que tous les enfants ressentent, sera encouragé chez les filles.

Je voudrais attirer l'attention sur la nécessité de ne pas se contenter des déclarations verbales des professionnel-le-s ou des parents. Ils et elles ont si bien intégré l'idée que les filles et les garçons sont égaux, que les pa-

6

Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Paris, Editions Des Femmes, 1974.

7

C. Brugeilles, I. Cromer et S. Cromer, « Les représentations du masculin et du féminin dans les albums illustrés » dans *Population*, n°57-2, 2002.

8

Voir sa contribution dans le rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (cf. note 4).

roles affirment cette idée comme étant passée dans les pratiques. Pour saisir concrètement ces pratiques, il est nécessaire d'observer avec soin les comportements, sur de longues séquences, par exemple une journée. Nous avons ainsi présenté, dans notre ouvrage collectif mentionné plus tôt, des séquences sur plusieurs jeux réussis de groupes mixtes, où, par exemple, des petites filles sont systématiquement repoussées par leurs copains, sans recevoir suffisamment d'aide de la part des professionnel-le-s. Celles-ci encouragent, au contraire, les garçons à être exubérants, par exemple dans les coins lecture, en répondant à leurs questions et en en faisant des interlocuteurs privilégiés du conteur. Les filles étant plus calmes reçoivent moins d'attention de la part des adultes ou sont plus facilement dirigées vers une autre activité. Ces postures n'auraient rien de dramatique, en séquences isolées, mais nous avons observé que cela se passe systématiquement dans le même sens, avec un déficit d'attention au détriment des filles. Des comportements similaires ont été signalés dans les observations effectuées par les professionnel-le-s de la crèche Bourdarias de Saint-Ouen⁹.

En conclusion. Des pratiques égalitaires dans la petite enfance ne peuvent être envisagées comme un îlot dans une société qui ne l'est pas. Nous ne pouvons nous limiter à agir uniquement sur les comportements dans les crèches. Il faut impérativement établir des jonctions avec l'extérieur : l'école, les parents, les politiques, le conseil municipal, etc. De même, la politique de la petite enfance rencontrera des difficultés pour intégrer la notion d'égalité, car cette politique a servi, ces dernières années, à répondre à différentes autres préoccupations, notamment de la politique de l'emploi (travail des femmes, création d'emploi de services), de lutte contre la discrimination (inclusion des enfants handicapés par exemple). En revanche, la préoccupation de l'égalité n'a pas véritablement été investie, me semble-t-il, dans la politique de la petite enfance. Il importe de réfléchir à quelles conditions il convient de l'investir, sans en faire un gadget de plus.

/ Échanges avec les participant-e-s

Marie PERROT

Vous évoquiez des changements positifs dans certaines formations des métiers de la de la petite enfance. Des cursus sur l'égalité seront-ils généralisés ? Par ailleurs, existe-t-il dans les formations en psychologie une passerelle avec le genre ?

Geneviève CRESSON

Les changements ne sont pas aussi notables que nous le souhaiterions, du point de vue féministe. Cela dépend davantage des écoles et des formateurs que des cursus. Dans les programmes des écoles d'éducateurs de jeunes enfants (EJE), il est possible d'intervenir d'une façon plus ou moins féministe, ou plus ou moins sexiste. Ainsi, le contenu de la formation sur l'enfant dans son environnement familial n'est pas précisé en détails, de

sorte qu'il peut être investi en fonction de l'initiative des uns et des autres. Certaines associations, telles que l'association nationale des CEMÉA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), ont élaboré de tels programmes, mais il ne s'agit pas de formations obligatoires.

En ce qui concerne les formations en psychologie, il faudrait en débattre avec des spécialistes du métier. Comme en sociologie, certains auteurs sont davantage mis en avant par rapport à d'autres. Pour ma part, je travaille avec une psychologue qui, avec une optique très féministe, intègre dans son analyse du développement de l'enfant le contexte, y compris celui d'égalité ou de demande d'égalité de ce développement. D'autres approches psychologiques existent, en particulier psychanalytiques, très attachées aux rôles stéréotypés stricts du père et de la mère.

En matière de formation, deux réactions peuvent être observées. Soit vous vous fondez sur les programmes des écoles avec lesquelles vous coopérez, soit vous considérez les possibilités des « caisses à outils » des psychologues féministes et vous impulsez volontairement une approche différente pour apporter des changements. Il est évident qu'il s'agit d'une décision politique.

Sylvie MARHIC

Avez-vous mené également des observations dans des crèches familiales ou d'entreprise ? Je me demandais, en effet, si la situation décrite était spécifique aux structures moins institutionnelles.

Geneviève CRESSON

Je ne pense pas qu'elle le soit. Nous avons effectué des observations dans des crèches, haltes garderies, une crèche parentale, dans la région lilloise, avec une population relativement diversifiée. L'enquête auprès de crèches parentales, a priori moins institutionnelles que les autres, a fait apparaître que les pères étaient heureux de montrer qu'ils participaient plus que les pères au sein d'autres structures.

Je voudrais également souligner que, comme la plupart de nos postures, notre comportement vis-à-vis de nos enfants et de ceux des autres relève d'une socialisation non consciente. Un changement de pratiques implique en premier lieu un travail de prise de conscience, d'étude de nos propres comportements et de confrontation avec nos propres objectifs.

Marie PERROT

Malgré le souhait, par exemple, de laisser un garçon libre d'être coquet, la crainte subsiste qu'il soit harcelé et pris à partie dans la cour de l'école.

Geneviève CRESSON

Cela représente en effet un grand dilemme, notamment chez le père. Mais il convient peut-être de cesser de vouloir pour les enfants.

Sylvie GUERINEAU

Je partage l'idée selon laquelle il convient d'aborder ces questions en commençant par l'observation de son propre comportement. Je voudrais, à ce sujet, partager

9

Voir H. Constantin-Bienaimé, D. Helbecque et M.-F. Bellamy, « Vers une éducation non sexiste à la crèche », dans F. Hauwelle, S. Rayna et M.-N. Rubio (dir.), *L'égalité des filles et des garçons dès la petite enfance*, éditions ERES, 2014.

mon expérience de la ville de Villejuif. Nous avons réalisé différentes activités, notamment une pièce de théâtre. Cela a permis au personnel des crèches, qui n'ait l'existence d'un problème d'inégalité, de prendre conscience de la complexité de la situation. Une de nos plus grandes difficultés, une fois le constat établi, était de déterminer comment travailler sur cette problématique. Il existe aujourd'hui quelques outils et ressources, mais ils demeurent très parcellaires. Certaines expériences passionnantes sont fortement portées par les politiques, ce qui n'est pas le cas de tous les projets des crèches.

Geneviève CRESSON

Votre intervention souligne la tension constante entre deux pôles : l'observation et la mise en question de ces comportements, d'une part, et la dimension politique, d'autre part. Il convient de conserver les deux aspects, même si cela est difficile à inscrire dans la durée, car des changements interviennent constamment chez les enfants, les parents, les professionnel-le-s, les politiques, etc. Il y a également lieu d'examiner si les priorités affichées sont effectives.

Sylvie GUERINEAU

À la suite du recrutement d'un jeune homme dans l'une des crèches de Villejuif, des différences ont été notées dans la façon de s'adresser au personnel que les pères inculquent à leurs enfants en fonction du sexe de l'éducateur, et ont mis en lumière des attitudes que l'on ne remarquait pas auparavant.

Geneviève CRESSON

Les témoignages des hommes travaillant en crèches sont très divers. Certains d'entre eux ont réussi à partager véritablement le quotidien, y compris les changes, etc. D'autres ont dû lutter pour obtenir que l'on leur confie les changes des enfants. D'autres encore ont constaté, à l'intérieur même de leur crèche, des doutes sur leur virilité. Les stéréotypes de sexe vont dans le sens de la domination des hommes en tant que groupe, mais ne leur sont pas favorables en tant qu'individus.

Comment intégrer l'égalité filles-garçons dans les politiques locales de la petite enfance ?

Pistes méthodologiques proposées par le Centre Hubertine Auclert

Amandine BERTON-SCHMITT

Chargée de mission éducation, Centre Hubertine Auclert

Nous vous proposons une présentation plus méthodologique, en dressant un tableau aussi large que possible des compétences des collectivités locales dans le champ de la petite enfance, afin de veiller à y intégrer des actions en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

Je me suis appuyée dans ma présentation sur deux approches méthodologiques :

/ la charte de l'AFCCRE - Association française du Conseil des communes et régions d'Europe ;

/ le DOVALE - Document de valorisation des actions locales pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, je me suis efforcée, autant que possible, de recenser des exemples d'actions identifiées dans le cadre de l'enquête du Centre Hubertine Auclert sur les collectivités locales.

En reprenant les champs définis par l'AFCCRE, il convient de considérer plusieurs rôles de la collectivité : politique, d'employeur et de prestataire de services.

LE RÔLE POLITIQUE

Le rôle politique prévoit essentiellement la lutte contre les stéréotypes, incluse dans les différents axes de travail qui seront évoqués par la suite. Il est par ailleurs nécessaire de maintenir une attention accrue sur les documents de communication relatifs à la petite enfance, notamment aux images.

Ainsi, il est recommandé de :

/ ne pas représenter seulement des femmes dans les métiers de la petite enfance ;

/ bannir les couleurs « layette » ;

/ être vigilant-e quant au langage utilisé, en remplaçant, par exemple, le terme « assistante maternelle » par « assistant-e parental-e ». Certains chercheurs et chercheuses proposent aussi de renommer l'école maternelle « première école » ;

/ ne pas s'adresser uniquement aux mères, mais bien aux parents et à tous les parents, afin de ne pas renforcer le cadre hétéronormé.

LE RÔLE D'EMPLOYEUR

Ce rôle a trait à l'ensemble des actions de la collectivité qui favorise l'articulation des temps de vie de ses agents et agentes. La collectivité possède une compétence importante en termes de **recrutement**. L'une des pistes consiste à encourager l'embauche de personnel de la petite enfance des deux sexes. La vigilance doit être de mise dans l'utilisation d'argumentaires de « complémentarité » entre les sexes et dans leur emploi favorisant la valorisation du personnel masculin de manière non consciente. Il convient également de veiller à la revalorisation, notamment salariale, des métiers de la petite enfance. Il y aurait sans doute lieu de mener une réflexion sur ce sujet, en s'appuyant par exemple sur les travaux du Défenseur des droits, sur la revalorisation des métiers à dominante féminine par rapport aux métiers à dominante masculine. Les collectivités pourraient mener un travail plus global de comparaison entre le personnel des filières techniques d'un niveau semblable à celui du personnel de la petite enfance.

La **formation** des personnels à une pédagogie égalitaire et à la prévention des stéréotypes est un point clé, et constitue l'entrée nécessaire pour travailler sur ces questions. Un exemple de **formation initiale** a été initié par la Région Ile-de-France, qui a lancé, l'année dernière, un projet d'intégration d'un module sur l'égalité des sexes et la pédagogie non-sexiste dans le cursus des instituts régionaux du travail social (IRTS) et les instituts de formation de la petite enfance. Cet appel d'offres a été remporté par un groupement d'associations et de structures féministes.

En ce qui concerne la **formation continue**, je voudrais citer l'exemple du Conseil général du Val-de-Marne, qui propose des actions de sensibilisation et de formation des personnels de crèches, de PMI, de

centres de planification et d'éducation familiale, des foyers de l'enfance, de sa direction de l'action sociale. Nous constatons ainsi que l'action est transversale, et ne concerne pas uniquement le personnel en place dans des crèches. La ville de Suresnes, pour sa part, a organisé plusieurs sessions annuelles de formation, réunissant les agents du secteur de l'éducation et de la petite enfance sur le thème de la littérature de jeunesse non-sexiste.

LE RÔLE DE PRESTATAIRE DE SERVICES

Les collectivités territoriales ont la charge :

- / de la gestion des lieux d'accueil de la petite enfance ;
- / de la gestion des centres de loisirs ;
- / de la lecture publique ;
- / de la gestion des écoles maternelles.

A / LA GESTION DES LIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

La proposition d'une offre suffisante de modes de garde semble être l'entrée pertinente dans le domaine de la gestion de lieux d'accueil de la petite enfance. Je mentionnerais l'exemple de la ville de Toulouse, qui a proposé 1 000 nouvelles places à échéance 2014, avec la mise en place d'une commission d'admission unique. La Région Centre a mis en place des aides financières à la garde d'enfants de moins de trois ans. Elle en propose également pour la garde d'enfants de plus de trois ans pour les mercredis et les vacances scolaires, tenant compte des horaires de travail et de la situation de la famille. Les collectivités peuvent également réserver des places dans les crèches d'entreprises, ou proposer une aide compensatoire si le nombre de places en crèches est insuffisant sur le territoire. Ainsi, la ville de Saint-Ouen a mis en place l'indemnité de compensation pour l'emploi d'une assistante maternelle (ICEAM). Je voudrais insister sur la nécessité d'adopter une démarche qualitative dans les mesures évoquées, car il est essentiel de créer et de soutenir des lieux d'accueil atypiques, de favoriser l'accès aux modes de garde de publics précarisés. À cet égard, différentes villes ont déployé des dispositifs innovants. La ville de Lille recrute des assistantes parentales et gardes d'enfants pour des femmes et des hommes passant un entretien de recrutement. Le Conseil général de l'Essonne a mis en place une concertation avec la CAF pour proposer à des allocataires du RSA, mobilisés sur une action d'insertion, des modes de garde en horaires atypiques, et permettant de payer des assistantes parentales avec des chèques emploi-service universels, pour éviter aux bénéficiaires d'avancer de l'argent.

Dans les marchés publics que vous lancez pour l'achat de matériels, tels que les livres, les jouets, et le matériel de puériculture, et auquel des sommes relativement importantes sont consacrées, il est primordial de veiller à acquérir du matériel non genré et à accorder une attention particulière à cette question dans le choix du

prestataire. Certaines collectivités locales le précisent dans les cahiers des charges.

Il convient également, dans l'approche qualitative, de mettre l'accent sur le lien des structures de la petite enfance avec les parents. La ville de Strasbourg mène des activités donnant aux pères et aux mères une place équivalente dans les actions portées vers les enfants. Le Conseil général de l'Essonne a élaboré un outil d'information sur la démarche égalitaire en direction des parents. La ville des Ulis souhaite équilibrer la place du père et de la mère dans l'éducation de l'enfant, en intégrant de manière transversale la déconstruction des stéréotypes de genre dans les actions de la Maison des parents de la ville. Elle organise, par exemple, des soirées thématiques, notamment sur la place des hommes dans l'éducation des enfants.

B / LA GESTION DES CENTRES DE LOISIRS

Il est essentiel de favoriser la diversité des activités proposées dans les centres de loisirs, aussi bien dans le domaine sportif que culturel. Je citerais à nouveau la ville des Ulis, qui encourage les actions basées sur la pédagogie compensatrice dès la crèche, en proposant des activités en rupture avec les stéréotypes de genre pour chaque sexe, en particulier des activités de judo pour les petites filles. Des activités pédagogiques sur le thème de l'égalité filles-garçons, telles que déployées par la ville de Suresnes, peuvent également être développées. À cet égard, la question de la réforme des rythmes scolaires, combinée avec la mise en place des activités dans les centres de loisirs, pourrait constituer une entrée pertinente pour les collectivités dans l'intégration des actions en faveur de l'égalité des sexes. Si vous faites appel à différentes associations dans le cadre de la réforme, il peut être intéressant de leur proposer d'introduire cette question dans leurs interventions. Cela sous-entend qu'il faut envisager une formation globale pour tous et toutes les intervenant-e-s des centres de loisirs de la ville.

Je citerais aussi la mise en place par le Conseil général du Nord d'une exposition itinérante « Des elles, des ils », produite par le Forum départemental des sciences. Elle propose un parcours d'expériences à vivre ensemble, où les enfants de trois à six ans sont invités à faire des choix selon leurs intérêts et leurs envies, sans se soucier d'appartenir au groupe de filles ou de garçons. Vous pouvez faire venir cette exposition dans votre collectivité.

C / LA LECTURE PUBLIQUE

Pour un nombre croissant de collectivités, cette compétence est déléguée au niveau intercommunal. Elles encouragent les bibliothèques publiques à mettre en cause les stéréotypes à travers le choix de leurs livres et dans le cadre d'autres activités. Nous reviendrons ultérieurement sur le sujet dans la présentation du projet de Plaine commune. Le Conseil général de l'Essonne, pour sa part, valorise les livres pour les enfants dans les salles d'attente des PMI afin de créer un dialogue sur ces thèmes. Le Conseil général du Val-de-Marne propose à tous les enfants nés dans le département

dans l'année en cours un livre de jeunesse, réalisé par une résidence d'artistes financée par le Conseil. Vous pourriez également, si vous menez de telles résidences sur votre commune, proposer aux artistes de travailler sur l'égalité filles-garçons et d'offrir leurs productions ou inviter les jeunes à leurs représentations, etc.

D / LA GESTION DES ÉCOLES MATERNELLES

La collectivité n'exerce pas seule cette compétence et coopère dans nombre de domaines avec l'éducation nationale. Elle peut néanmoins veiller à ce que le projet d'école inclue la question de l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge, et assure les garanties nécessaires pour la mise en place d'actions, afin de favoriser la mobilisation de tous les acteurs et actrices du champ éducatif.

La collectivité peut aussi agir sur la formation des professionnel-le-s, ainsi que sur les contenus et le matériel pédagogique, en proposant des activités dans le champ de la littérature de jeunesse non-sexiste. Dans ce domaine, la ville de Toulouse a créé un prix du livre jeunesse égalitaire, décerné avec le concours du conseil municipal des enfants, qui permet de faire travailler les écoles dans cet objectif, de les valoriser et de faire la pédagogie via l'ouvrage primé. Fontenay-sous-Bois et Carrières-sous-Poissy se proposent d'offrir un livre traitant de l'égalité filles-garçons à tous les enfants des écoles de la ville.

Présentation de projets « Égalité dès le plus jeune âge »

Menés par des collectivités / au sein de collectivités

Amandine BERTON-SCHMITT

L'objectif de la présente table ronde est de présenter des pistes d'action concrètes dans les différents champs de la politique petite enfance. Nous avons fait, à cet effet, le choix d'une action transversale, d'une autre relative à la formation, une troisième touchant à la lecture publique, et enfin, une dernière concernant les jouets.

Présentation du Guide de ressources : L'égalité filles-garçons

Béatrice-Sarah PÈPE

Mission Égalité Femmes-Hommes de la Ville de Paris

Le Guide des Ressources a été élaboré directement par la Mission Égalité Femmes-Hommes (MEFH) à l'intention des professionnel-le-s œuvrant auprès des jeunes.

Il a pour objectif d'être un véritable support/outil pédagogique pour les professionnels afin de leur permettre, au cours de leurs sessions avec les jeunes, de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, de veiller, autant que faire se peut, à ne pas véhiculer de stéréotypes sexistes en utilisant judicieusement les ressources disponibles. Son originalité réside en son approche à la fois théorique et pratique de thématiques relatives aux loisirs - la lecture, les jeux et jouets, les activités culturelles et artistiques, les activités physiques et sportives et multimédias - ainsi qu'à deux questions transversales - les relations sexuelles et la violence.

Chaque chapitre comprend un état des lieux de la réflexion, des prises de conscience, de la recherche théorique. Une seconde partie aborde les ressources et les

bibliographies sur ces éléments théoriques. La troisième partie contient quelques pistes d'action, avec un parti pris favorisant l'observation, tant il est important d'amener chacun-e à prendre conscience de ses représentations et des comportements qui en découlent, afin de pouvoir les modifier. Il convenait par ailleurs d'éviter les postures moralisatrices et d'inciter à ouvrir le regard, pour ensuite rechercher des ressources et construire des parcours.

Nous avons constaté depuis la publication du guide que les professionnel-le-s de la ville, qui n'avaient pas l'obligation de l'utiliser, s'en sont assez peu emparés, par rapport à des personnes extérieures. Cela s'explique sans doute par une faible prise de conscience de l'intérêt de travailler sur ces questions. Nous avons accompagné ce guide d'une proposition de formation à destination des professionnel-le-s de l'animation dans les centres de loisirs et de la direction de la jeunesse et des sports. Reposant sur le principe du volontariat, elle a peiné à mobiliser les personnels concernés.

Par conséquent, la question qui se pose à présent est celle de la sensibilisation et de l'éveil des consciences. C'est la raison pour laquelle nous réfléchissons à la façon d'intégrer un module dédié à ces questions dans la formation initiale des agents rejoignant les services de la ville de Paris, car cette problématique concerne tous les aspects de l'action publique et il semble primordial d'en faire une véritable politique des ressources humaines qui permettrait de progresser dans un contexte de résistance assez marquée.

La Ville de Paris a également souhaité lutter contre les stéréotypes dans les crèches. Dans cette perspective, un marché a été lancé pour mettre en œuvre une action de diagnostic et formation portant sur la prévention des stéréotypes sexués dans les établissements d'accueil de la petite enfance de la ville de Paris. C'est l'organisme FORS recherche sociale, qui a été retenu pour mettre en œuvre cette action. La MEFH ne porte pas le projet, mais a participé à son élaboration et en suivra la mise en œuvre.

Il s'agit d'une démarche expérimentale avec dix crèches volontaires. Le projet comprendra trois phases, dont la première consistera en un diagnostic sur les pratiques professionnelles et les représentations dans les établissements volontaires. Sur la base de ce diagnostic partagé et élaboré avec les équipes, il est demandé au prestataire de proposer un cycle de formation pour ces dix établissements et dix supplémentaires : c'est la deuxième phase. La troisième phase sera consacrée à la production d'un document, outil d'autoévaluation. Le but sera d'encourager l'appropriation de cette démarche d'évaluation et de veille permanente par les personnels des crèches, afin qu'ils continuent à relayer cet état de vigilance. Elle sera accompagnée de toute l'offre de ressources possibles pour améliorer ces actions.

Ce marché sera évalué et le cas échéant, étendu à l'ensemble des crèches. Une attention sera également portée à l'accès des hommes à ces métiers, dans le cadre d'une réflexion de la MEFH sur les questions d'investissement sexué des filières et métiers.

Présentation du projet de formation et d'accompagnement des professionnel-le-s de la petite enfance, pour intégrer le genre dans les pratiques professionnelles, Ville d'Aubervilliers

Bénédicte FIQUET

Association Adéquations

Je voudrais en premier lieu vous présenter l'association Adéquations. L'objectif d'Adéquations est de favoriser la prise en compte globale de tous les piliers du développement humain durable - social et droits humains, environnement économie, et culture – en y intégrant une approche transversale de l'égalité entre les femmes et les hommes. Adéquations œuvre dans le domaine de l'éducation non-sexiste depuis 2009, par des formations, la production d'outils et d'expertise et l'accompagnement de projets.

Je remercie la mairie d'Aubervilliers de nous avoir offert l'opportunité de travailler dans un confort considérable, à travers l'accompagnement, d'abord d'une équipe, et à présent d'une deuxième, sur plus de six mois. Je voudrais signaler qu'Adéquations a coopéré sur ce projet avec Marie-Françoise Bellamy, ancienne directrice de la crèche Bourdarias de Saint-Ouen, une des crèches pionnières sur la question de l'intégration du genre dans les pratiques des professionnel-le-s de la petite enfance. Marie-Françoise Bellamy intervient ponctuellement dans

quelques séances de la formation.

Dans un premier temps, nous avons procédé à la sensibilisation de toutes les directrices de crèches de la municipalité durant trois séances, puis nous avons poursuivi avec l'accompagnement dans la durée de l'équipe de professionnel-le-s sur six mois. Pour l'équipe nous avons commencé par une journée entière consacrée à l'assimilation des enjeux, puis enchaîné sur cinq demi-journées où nous alternons séances de formation et séance d'observation sur site, durant lesquelles les participant-e-s mènent une réflexion collective sur les stéréotypes et leur impact, leurs pratiques professionnelles etc. Deux rencontres avec les parents sont également organisées, une première en amont pour présenter le projet de formation, et une seconde à l'issue, pour dresser un bilan avec eux. Une soirée de restitution avec la mairie est prévue en fin d'accompagnement.

Les droits, tels qu'énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, constituent pour Adéquations le point d'entrée dans la question de l'éducation non-sexiste. Cela permet de montrer aux professionnel-le-s que cette problématique relève directement de leur mission et de leur cœur de métier. Il faut d'ailleurs noter que la définition de l'éducation non-sexiste est celle donnée par la Convention, à savoir une éducation visant à développer l'épanouissement de la personnalité de l'enfant dans toute la mesure de ses aptitudes et potentialités. Au-delà de cet objectif d'éducation, la Convention aborde également les sujets de l'autorité parentale et de la responsabilité parentale partagée, de l'accès aux loisirs, aux médias et aux supports éducatifs. Elle permet surtout de combiner l'approche de genre avec celle fondée sur l'universalité des droits. En effet, les professionnel-le-s peuvent parfois considérer, en toute bonne foi, que le droit à l'égalité filles-garçons diffère selon les cultures, etc.

Nous avons adopté également l'approche de l'éducation populaire, pour permettre aux personnes concernées de se rendre compte par elles-mêmes des dysfonctionnements sexistes, sur la base de leur propre expérience, mais également des éléments que nous leur apportons pour stimuler la réflexion. L'apport théorique indispensable intervient dans un second temps, pour étayer leurs propres observations et réflexions. À cet effet, nous nous appuyons dans une grande mesure sur les recherches de la neurobiologiste Catherine Vidal, qui met en avant la plasticité du cerveau, et montre qu'un enfant naît avec seulement 10 % de ses synapses, et que les autres 90 % restent à construire. Cette démarche nous permet d'étudier avec les professionnel-le-s l'impact des stéréotypes ou des pratiques sexistes sur le développement de la personnalité des enfants.

Je prendrais pour exemple la poupée donnée aux petites filles, qui certes les invite très jeunes à se projeter dans un rôle maternel, mais qui en tant que jeux d'imitation, contrairement aux jeux d'action ou d'invention proposés aux garçons, développe la maîtrise du langage. Et si au niveau de l'entrée au CP, on constate que les petites filles ont en moyenne une meilleure maîtrise du langage que les garçons, c'est vraisemblablement en partie lié à ces jeux d'imitation. Notre travail consiste ainsi à mon-

trer comment l'assignation à un genre empêche l'enfant de développer telle ou telle capacité.

Nous procédons dans un premier temps à partir de jeux de rôles, de photo-langage, de projections de films et d'analyses de situations. Je signale à ce propos, dans la bibliographie mise à votre disposition, le guide « La poupée de Timothée et le camion de Lison », outil très riche d'autoformation pour les équipes, les formatrices et les formateurs. Nous utilisons aussi le reportage tourné à la crèche Bourdarias (reportage de France 3 IdF).

Nous en venons ensuite rapidement à l'environnement même de la crèche concernée, dans le cadre des séances sur site. Nous observons avec les professionnel-le-s leur bibliothèque, leurs jouets, l'aménagement de l'espace, etc. Ainsi, nous nous interrogeons sur un aménagement de l'espace fluide favorisant le fait que les enfants s'emparent de tous les jeux sans considération de genre. Ce qui est plus compliqué avec un aménagement très segmenté – coin poupée d'un côté, coin garage de l'autre – en particulier pour celles et ceux qui se conforment déjà aux assignations de genre. Notre propos consiste à amener les professionnel-le-s à repérer les structures de genre, autrement dit à se demander lorsqu'elles interagissent avec les enfants ou lorsqu'ils-elles interagissent avec les enfants ou les voient interagir entre eux, si ces interactions sont le fruit ou non de stéréotypes et de pratiques sexistes.

Le but étant que suite à ces observations, elles se posent la question de savoir comment rééquilibrer la situation par rapport à l'environnement sexiste dominant. Les enfants, par exemple intègrent très tôt le fait d'être « légitime » ou non à utiliser tel ou tel jouet. Pour les petites filles, il est « légitime » de jouer à la poupée et pour les petits garçons de jouer aux petites voitures. En cas de conflit autour d'un jouet considéré comme sexué, il est important que la ou le professionnel-le ne cherche pas seulement à désamorcer le conflit, mais aussi à déconstruire le stéréotype qui alimente le conflit en disant si un petit garçon arrache une petite voiture des mains d'une petite fille, quelque chose du genre : « Les filles aussi ont droit de jouer à la voiture, d'ailleurs tu vois bien dans la rue, il y a plein de dames qui conduisent des voitures ».

Repérer les structures de genre aide également à soutenir un enfant dans un comportement qui n'est généralement pas encouragé. Il est clair que la plupart des professionnel-le-s laissent les enfants jouer librement. Mais dire par exemple à un petit garçon qui joue à la poupée « C'est bien, si tu es papa un jour, tu feras un bon papa, ou peut-être que toi aussi tu travailleras dans une crèche comme nous etc. » c'est l'encourager. Car on le sait, que ce soit à la crèche ou dans la famille, le très jeune enfant développe avant tout ce qui suscite l'intérêt de l'adulte.

Nous avons proposé aux professionnel-le-s des observations filmiques pour les aider à repérer ces structures de genre, à l'aide de grilles produites avec elles. Ces observations, extrêmement riches, ont notamment fait apparaître que la mixité dans la petite enfance s'articule à un certain nombre de règles, celles de l'exclusion ou de la légitimité. Le travail sur ces questions renvoie bien

sûr au propre vécu des personnels. À cet égard, la présence de Marie-Françoise Bellamy, en tant qu'ancienne professionnelle, les rassure considérablement et les aide à s'identifier à une démarche.

Notre expérience avec ces deux crèches nous a amené à constater que chaque équipe tire un fil différent. La première équipe, celle de la Maladrerie, a beaucoup travaillé sur l'accueil des parents, avec un effort tout particulier d'inclusion des pères. L'enjeu est fort, car la manière d'accueillir les parents contribue à signaler aux enfants ce qu'elles et ils sont en droit d'attendre de leur mère ou de leur père, mais aussi d'influencer la manière de se projeter dans un futur rôle de parents.

Quant aux professionnelles de la Pirouette, avec laquelle nous travaillons aujourd'hui, elles ont observé que les garçons étaient moins intéressés que les filles par la littérature, et les filles moins attirées par les activités motrices. Les professionnelles se sont efforcées d'intéresser davantage les garçons à la littérature et d'inviter les filles à des activités plus physiques. Nous avons travaillé avec elles la pédagogie compensatoire qui consiste pour rééquilibrer la situation à organiser des moments non mixtes, sachant que ce ne sont que des moments transitoires. En effet, pour que les enfants puissent développer leurs capacités dans une activité qui ne leur est pas traditionnellement destinée, le fait qu'elle soit non mixte les y autorise davantage.

Suite à cet accompagnement, la Maladrerie a rédigé une charte énonçant des valeurs et donnant des indications sur leur mise en œuvre par des actions concrètes. La Pirouette a, pour sa part, élaboré un plan d'action.

En conclusion, je voudrais souligner qu'au-delà de l'intégration du genre dans les pratiques des professionnel-le-s, l'observation filmique et la réflexion ont permis une meilleure connaissance des enfants. Le fait d'être obligées d'aller au bout d'une scène pour l'observation les a également incitées à octroyer une plus grande autonomie aux enfants. Elles se sont rendu compte qu'avant elles les interrompaient beaucoup et qu'en les laissant plus libres, elles mesuraient mieux leurs capacités.

L'observation et la réflexion menées en commun ont également renforcé la cohésion de l'équipe. Enfin, il me semble intéressant de souligner que la revalorisation des professionnelles, qui ne faisait pas partie de nos objectifs initiaux, s'est révélée extrêmement importante. En effet, l'une des difficultés de faire adhérer les professionnel-le-s de la petite enfance à l'approche de genre tient au fait que nombre d'entre elles étant peu ou pas formées, tirent leur légitimité à exercer ce métier du fait même d'être femme. Notre approche au départ peut donc être très déstabilisante car nous remettons en cause cette vision essentialiste des choses, mais finalement nous leur faisons prendre conscience que leur professionnalisme repose justement sur de vraies compétences. L'approche participative par ailleurs bouleverse les hiérarchies. Je signale à cet égard que l'équipe de la Maladrerie, et pas seulement sa directrice, est devenue une véritable ambassadrice de l'approche de genre. Elle est intervenue au Conseil municipal, dans divers débats, etc.

Je tiens sincèrement à saluer cette politique de la mairie d'Aubervilliers qui a choisi d'adopter la logique du pas-à-pas, logique qui parce qu'elle se donne du temps permet de générer de vrais changements. Je ne crois pas au saupoudrage. Mieux vaut former moins de personnes, moins d'équipes, mais travailler en profondeur pour amener à des transformations personnelles. J'espère que la nouvelle équipe municipale nous renouvellera sa confiance et que nous coopérerons bientôt avec une troisième crèche. Ce travail d'accompagnement dans la durée est vraiment passionnant, tant humainement que professionnellement.

Présentation du projet Égalité entre les femmes et les hommes et des malles de livres « Égalité ! »

Horia BENRABAH

Réseau lecture publique Plaine Commune

Je voudrais tout d'abord indiquer que je mène des activités dans le Réseau de lecture publique de la Plaine Commune et travaille à la médiathèque Paul Éluard à Aubervilliers. La conception de la malle « Égalité » est issue d'une réflexion, entamée en 2011 en collaboration avec le Centre Hubertine Auclert, sur la création d'un lot d'albums susceptible d'être présenté à des collectivités, des écoles, des crèches, des médiathèques, etc. Il est constitué de 30 livres, sélectionnés par types, selon les personnages représentant des stéréotypes, le rôle des parents, l'égalité et la mixité entre filles et garçons, ainsi que la lutte contre des situations subies. Nous avons composé une malle par ville, qui peut être prêtée dans sa totalité à différentes structures.

Nous menons plusieurs actions dans les médiathèques, telles que des lectures pour les tout petits avec leurs parents, et nous présentons cette malle à l'une de ces séances. Nous avons pu observer des réactions relativement vives des parents à cette occasion. Ils remarquent ainsi que l'on complimente souvent les petites filles sur l'aspect vestimentaire ou les qualités physiques, et que les petits garçons marchent plus tôt, jouent plus rapi-

dement aux voitures, etc. La lecture permet de prendre conscience des réactions des parents face au comportement de leur enfant.

Par ailleurs, on décèle également dans les réactions des enfants, à partir de 3 ou 4 ans, des habitudes déjà visibles. Nous favorisons ces lectures dans les médiathèques, mais également dans les classes de maternelle, aussi bien en direction des enfants que des enseignants, ainsi que des assistantes maternelles. J'estime à cet égard qu'il convient de commencer la lecture avec les adultes, avant de présenter les albums aux enfants. Je signale que la malle contient aussi un album sans texte, mettant en scène de multiples situations, et permettant aux tout-petits ne maîtrisant pas encore le langage de choisir celle qu'ils souhaitent, sans a priori. Je dois noter à cet égard que la malle manque d'albums pour ces tout-petits.

Amandine BERTON-SCHMITT

Il est intéressant de noter que le guide contient des conseils de lecture, utiles aussi bien aux professionnels qu'aux parents. L'approche de ce projet a permis, dès son élaboration, une sensibilisation des personnels, les albums ayant été choisis collectivement par les bibliothécaires du réseau. D'autres activités ont été par ailleurs initiées dans le cadre de cette action de la malle, présentée notamment dans les salles d'attente des PMI. Il faut souligner que ce projet de malle « Égalité » s'inscrit dans une action transversale de Plaine Commune, qui mène tous les ans, au mois de mars, des activités très riches sur l'égalité femmes-hommes. Elle organise des résidences, des activités multimédias pour les filles et les garçons, des spectacles, des actions de sensibilisation, etc. Elles illustrent la nécessité d'agir sur tous les maillons de la chaîne et d'assurer une cohérence dans l'approche de l'égalité.

Horia BENRABAH

Je signale à ce sujet que nous sensibilisons largement les structures de la petite enfance. Je coopère ainsi avec une crèche départementale, que nous accompagnons avec les livres évoqués. Par ailleurs, au-delà de cette malle, chaque médiathèque établit un lot propre à sa structure pour être emprunté par les lecteurs.

Présentation du projet Jeux 2 Genre

Nicole DESHAYES

Association des ludothèques d'Ile-de-France (ALIF)

L'association des ludothèques en Ile-de-France (ALIF) regroupe un peu plus de la moitié des 250 ludothèques de la région. Ces équipements dédiés au jeu possèdent un stock de jeux important et très diversifié. Les ludothèques utilisent la classification ESAR (jeux d'Exercices, jeux Symboliques, jeux d'Assemblage, jeux de Règles) qui comporte une partie d'analyse des mécanismes et des contenus des jeux. Elles n'ont jamais été organisées en fonction des âges, et encore moins des sexes. A priori, ces institutions auraient pu penser qu'elles ne rencontreraient pas de problèmes liés au genre. Il se trouve qu'en choisissant des jouets dans les magasins à la période de Noël, nous avons constaté que le premier critère de rangement dans les rayons est celui des sexes. Pourtant les dirigeants des grandes chaînes connaissent la classification des ludothèques mais n'utilisent pas cette dernière dans la vente des jouets. Leur souci étant de vendre et non d'accroître la culture ludique des parents. Il faut tout de même remarquer que cette pratique est propre à la France. Si on reste en Europe, en Allemagne, dans les pays scandinaves, par exemple, les magasins de jouets sont beaucoup moins stéréotypés filles-garçons.

Ces observations nous ont amenés à nous interroger sur la reproduction éventuelle de quelques stéréotypes dans nos ludothèques. En menant une enquête auprès des ludothécaires et des parents, nous avons constaté que les ludothécaires ne s'étaient jamais interrogées sur ce sujet. Et quand elles-ils l'ont fait, en définitive, elles-ils ont pris conscience, à travers la réflexion, les échanges et l'observation de leurs aménagements que la réalité apportait des nuances à leurs premières réactions et que ce sujet méritait d'être débattu.

Cette première prise de conscience a constitué notre base de travail durant plusieurs années. Tout en continuant à travailler avec les équipes, nous avons élargi la réflexion aux autres professionnel-le-s de la petite enfance fréquentant les ludothèques – crèches, centres de loisirs, écoles, ou même collèges.

Dans cette démarche, nous avons mené une réflexion en groupe sur le repérage et les moyens de diminuer les stéréotypes que nous pouvions véhiculer. Nous avons également effectué un travail sur le vocabulaire. Ainsi, par exemple, le terme « marchande » a été remplacé par « épicerie ». Même si les fabricants perpétuent les stéréotypes dans les jouets, nous nous efforçons d'en atténuer les effets sur les enfants, à ce titre l'usage des

mots nous a semblé très important.

S'agissant des âges, les garçons et les filles jouent d'abord sans distinction jusqu'à trois ans. À partir de 3 ans, ils jouent différemment. Il importe de souligner à cet égard que la façon dont les jeux sont abordés peut aider à modifier les comportements et que l'intervention dans la petite enfance est primordiale. Avec notre enquête, nous avons fait participer les parents, ce qui a eu pour effet qu'ils se sont également remis en question. Nous avons aussi constaté, au vu des réponses aux questionnaires, que les trois-quarts d'entre eux considèrent que l'utilisation des jeux a une influence sur l'identité sexuelle des enfants. Dans ce contexte, nous menons également une action d'explication à leur intention. Enfin nous avons produit le film « Jeux 2 Genre ».

Nous avons été très sollicités dans le cadre de ce projet, ce qui nous a amenés à envisager une plus large diffusion des outils élaborés. Nous finalisons actuellement une mallette pédagogique sur l'utilisation du film à l'usage des professionnel-le-s, avec un extrait des résultats de l'étude et des fiches pédagogiques pour intervenir dans trois types de situations, en vue de la sensibilisation, la mise en œuvre et l'approfondissement du sujet. Nous la présentons le 21 mai prochain, à l'occasion de la semaine de l'égalité.

/ Échanges avec les participant-e-s

Angelina CHAPIN

S'agissant des projets au sein des crèches d'Aubervilliers, comment avez-vous procédé pour les impliquer sur une aussi longue période et sur un sujet dont elles n'avaient pas initialement perçu la pertinence ? La deuxième question concerne les freins éventuels au projet.

Bénédicte FIQUET

Les crèches ont été impliquées dans le projet grâce à la mairie.

Marie PERROT

Au sein de la mairie d'Aubervilliers, étant chargée à la fois de la lutte contre les discriminations et des droits des femmes, j'ai proposé à la directrice de la petite enfance de coopérer soit dans un projet contre la discrimination dans l'attribution des places en crèches, soit dans un projet de formation en matière d'égalité de genre. Elle a été séduite par la seconde proposition.

Nous avons saisi l'occasion d'une réunion des directrices de crèches pour leur présenter le concept, qui a reçu un

accueil très favorable. Nous avons par la suite sollicité la collaboration de Marie-Françoise Bellamy, ancienne directrice de la crèche Bourdarias de Saint-Ouen, pour une autre présentation. Les directrices de crèches, sans être toutes totalement acquises à l'idée, ont eu le sentiment d'avoir été dûment consultées. L'une d'elles s'est portée volontaire pour mener le projet pilote dans sa crèche. Il faut aussi souligner qu'il a fallu, par la suite, gagner l'intérêt de l'équipe entière.

Bénédicte FIQUET

Il était touchant de montrer qu'elles n'étaient pas parties prenantes au lancement de l'initiative. Il convient à ce propos de mettre l'accent sur le volontariat de la directrice, qui est parvenue à mobiliser son équipe. Il était important que nous ayons disposé du temps nécessaire pour déployer sereinement l'activité et poser des actes. La situation était relativement plus compliquée, en ce qui concerne la deuxième crèche, les activités ayant débuté au moment de la forte polémique autour du genre. Nous avons dû l'épauler dans ce contexte difficile. Le fait de procéder progressivement et de ne pas demander aux professionnelles de bouleverser immédiatement leurs pratiques permet de construire. Les équipes prennent conscience que leur projet avance, ce qui suscite leur motivation, notamment du point de vue de la revalorisation de leur métier, d'autant que cela dépasse le cadre de la crèche elle-même. En effet, elles constatent, en analysant les stéréotypes, que ceux-ci sont présents dans toutes les sphères du quotidien.

Angelina CHAPIN

Les parents ont-ils bien accueilli le projet ?

Bénédicte FIQUET

Les parents se révèlent relativement discrets lors de la première rencontre. Mais la démarche permet aux professionnelles d'oser énoncer certains faits. Il importait précisément de s'appuyer sur la Convention relative aux droits de l'enfant pour légitimer leur action dans le cadre du projet.

De la salle

Quelle est la suite donnée à l'action menée durant 6 mois ?

Bénédicte FIQUET

La mairie d'Aubervilliers nous a demandé d'assurer un suivi pour la première crèche, à travers trois autres séances. Il permet de poursuivre un travail en profondeur. Ainsi, nous avons mené une réflexion sur l'estime de soi, qui a montré que l'action en matière de genre amène à agir de façon pratique dans d'autres domaines. Dans cette activité, nous nous sommes rendu compte que les petites filles sont beaucoup moins encouragées à développer l'estime de soi. La confrontation avec le réel dans les jeux de garçons permet à ceux-ci de se situer plus facilement. À plusieurs étapes de l'éducation, de nombreux éléments favorisent davantage l'estime de soi chez les garçons que chez les filles. Des observations effectuées par des chercheuses ont montré que, par la suite, avec une moyenne générale de 14 en mathématiques, les filles s'estiment « moyennes » et les garçons brillants.

Haude CONSTANTIN

Directrice de la crèche Bourdarias, Saint-Ouen

La période de 6 mois me semble courte pour mettre en œuvre de tels projets dans les crèches. Nous avons développé dans notre établissement un projet sur deux, voire trois ans, et nous sommes en perpétuelle évolution.

Nicole DESHAYES

Je voudrais ajouter, s'agissant des jeux, que les stéréotypes attribuent les jeux symboliques aux filles et les jeux de construction aux garçons. Nous nous efforçons, dans les ludothèques, d'encourager les jeux symboliques pour tout le monde.

Par ailleurs, j'évoquerai brièvement notre classification ESAR – exercice, symbole, assemblage, règles. Il s'agit des quatre types regroupant tous les jeux, selon lesquels l'organisation des ludothèques est conçue. Normalement, cet aménagement ne prend pas l'âge en compte. Les jeux d'exercice concernent en grande majorité les tout-petits. Les jeux symboliques comprennent notamment les déguisements, les jeux de théâtre, etc.

Les jeux d'assemblage et de construction sont davantage investis par les petits garçons, et sont encore très fortement stéréotypés. Il faut reconnaître à cet égard que nous manquons pour l'heure de solutions pour modifier cette donne. Les jeux de règles sont moins typés, et comprennent notamment les jeux de société.

PHOTO COUVERTURE

© Marie Genel

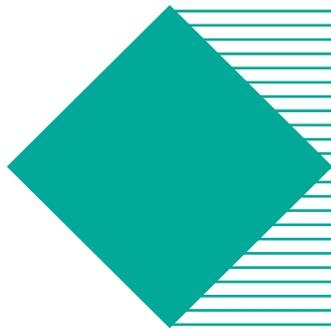
MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Marc Blanchard

EDITEUR

Centre Hubertine Auclert - Mai 2014

ISSN : 2116-1631



Le Centre Hubertine Auclert contribue depuis 2010, avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.

Ses missions se déclinent en quatre pôles :

/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : « l'égalithèque ».

/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices francilien-ne-s de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.

/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation et la diffusion d'un travail d'analyse des outils éducatifs au prisme du genre.

/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes. Depuis 2013, le Centre Hubertine Auclert intègre l'Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes.

www.centre-hubertine-auclert.fr



Avec le soutien du :

